



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Microcrédit personnel garanti : la direction régionale Bretagne de la Caisse des Dépôts soutient le garage solidaire « En route pour l'emploi »

Brest, le 11 juin 2014,

Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures d'urgence sociales du Pacte d'avenir pour la Bretagne, Isabelle MELSCOET, Présidente de l'association finistérienne « En route pour l'emploi », et Loïc ROLLAND, Directeur régional Bretagne de la Caisse des Dépôts, ont signé une convention pour la mise en place d'un dispositif de microcrédits personnels.

L'association « En route pour l'emploi » a pour mission principale de favoriser l'insertion durable des personnes éloignées de l'emploi en proposant une aide à la mobilité au quotidien, la location, la réparation et l'entretien de véhicules, ainsi que l'aide au financement et à l'acquisition de moyens contribuant à la mobilité.

En partenariat avec le Crédit Mutuel de Bretagne, l'association propose un accès au crédit bancaire pour l'acquisition de 2 ou 4 roues. Les prêts personnels, d'un montant de 300 € à 3 000 €, garantis à 50 % par le Fonds de cohésion sociale géré par la Caisse des Dépôts, seront octroyés par le partenaire bancaire après instruction des dossiers par un travailleur social de l'association. Le soutien de 10 000 € apporté par la direction régionale Bretagne de la Caisse des Dépôts s'inscrit pleinement dans les mesures d'urgence sociales du Pacte d'avenir pour la Bretagne en favorisant notamment la mobilité des personnes exclues de l'accès aux prêts bancaires.

Le microcrédit personnel met l'accent sur l'accompagnement global de l'emprunteur dans son projet d'insertion, réalisé par un acteur social en amont et en aval du prêt. Il pourra intervenir de manière complémentaire aux solutions apportées par ailleurs par l'association « En route pour l'emploi ».

Depuis le lancement en 2006, ce sont plus de 54 000 microcrédits personnels qui ont été octroyés, dont près de 3 750 en Bretagne (900 pour la seule année 2013). 72 % d'entre eux ont contribué au retour à l'emploi ou à l'amélioration de la mobilité de leurs bénéficiaires. Le microcrédit s'inscrit dans le continuum de l'accompagnement du développement économique. En Bretagne, sur 8,5 millions d'euros prêtés par les banques, seul 1,7 % de cette somme n'a pas pu être recouvré après mise en œuvre de la garantie du Fonds de cohésion sociale. Le microcrédit se présente donc comme un dispositif à faible risque pour les bénéficiaires et les partenaires bancaires.

Le microcrédit personnel est un outil novateur qui permet aussi de lutter contre le mal endetté des familles en ouvrant l'accès à un crédit sécurisé, alors qu'en 2012, 6 millions de personnes étaient exclues du système bancaire.

Caisse des dépôts et consignations

Contacts presse :

• Caisse des Dépôts : Matthieu Robin – Direction régionale Bretagne – Tél : 0223355538 – matthieu.robin@caissedesdepots.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de presse

De gauche à droite, de bas en haut :

Isabelle MELSCOET, Présidente de l'association En Route pour l'Emploi, Loïc ROLLAND, Directeur régional Bretagne de la Caisse des Dépôts, Robert LE MENN Directeur de l'agence St Martin du Crédit Mutuel de Bretagne, Nadine FOUSSARD, directrice de l'association En Route pour l'Emploi, et Paul GUENNOC Président de l'agence St Martin du Crédit Mutuel de Bretagne.

Caisse des dépôts et consignations

Contacts presse :

- Caisse de Dépôts : Matthieu Robin – Direction régionale Bretagne – Tél : 0223355538 – matthieu.robin@caissedesdepots.fr